

Quel accompagnement puis-je proposer en cas de violences conjugales révélées par le/la patient(e) ?

CONTEXTE

La peur, la culpabilité, l'ambivalence sont caractéristiques des situations de violences au sein du couple. Les patient(e)s n'identifient pas toujours la violence ou la minimisent, ils/elles ont honte et se culpabilisent très souvent. Ils/elles sont encore dans l'espoir que les choses changent. Souvent, ils/elles ne souhaitent pas être la cause de l'éclatement familial et peuvent avoir peur des représailles ou des conséquences d'une révélation.

ATTITUDES RECOMMANDÉES

Informier

Informier sur le cycle de la violence est tout à fait productif. L'expliquer favorise, chez le/la patient(e), la prise de conscience de la dynamique relationnelle dans laquelle il/elle s'inscrit et l'aide à se centrer sur soi en vue d'initier un changement de la situation.

OUTIL

Cycle de la violence

Les violences au sein du couple surviennent rarement de manière ponctuelle, elles ont tendance à devenir chroniques. Les deux partenaires sont alors impliqués dans un **cycle** qui est fréquemment observé et qui comporte quatre moments-clés :

- Une période caractérisée par des **tensions dans le couple** (hyper-contrôle, lourds silences, bouderie...) qui s'accroissent progressivement, créant un climat de peur et d'insécurité au sein de la cellule familiale. La personne victime tente de satisfaire au mieux les desideratas de son/sa partenaire.
- **L'épisode de violences psychologiques, physiques et/ou sexuelles** qui place la personne victime et sa famille en état de choc assorti d'un sentiment de colère ou de tristesse. C'est souvent lors d'une de ces « crises » que ces violences sont révélées au monde extérieur et notamment au médecin généraliste. C'est en effet à cette occasion que l'aide de tiers est fréquemment demandée ou autorisée.
- **La « justification » de l'auteur** qui tente d'expliquer ses actes en reportant la responsabilité sur son/sa partenaire. Il tente de rendre « acceptable » la portée de ses comportements et d'éviter ainsi d'en assumer les conséquences. Cette stratégie de justification peut prendre des colorations différentes : « C'est de ta faute », « Tu m'as provoqué », « J'ai eu une enfance malheureuse »... A terme, elle vise à banaliser les violences auxquelles l'auteur a recours. De son côté, la personne victime développe souvent des sentiments complémentaires de culpabilité.
- La « **lune de miel** » ou la phase d'amour et de pardon pendant laquelle l'auteur de violences se montre particulièrement attentionné. C'est une période d'espoir qui permet au système familial de se maintenir.

Les partenaires deviennent comme dépendants de ce cercle vicieux, les moments d'accalmie et de réconciliation étant de plus en plus rares. Il ne s'agit donc pas de la simple dispute de couple, comme le déclarent certaines personnes concernées, mais d'un processus relationnel fonctionnant à la manière d'un engrenage qui, une fois mis en place, produit les conditions de son maintien.

FICHE-PATIENT
A utiliser en consultation
